

DÉPARTEMENT
DES
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT
DE
BRIANÇON

C.C.A.S. DE L'ARGENTIERE-LA-BESSÉE

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le 02/03/2026
ID : 005-210500062-20260227-DCCAS2026_01-DE



EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du CCAS

Séance du **27 FÉVRIER 2026**

Délibération n° 2026_01

Objet de la Délibération :

**Subventions aux associations
pour 2026**

Budget du CCAS

**Présidence de Monsieur Alain SANCHEZ,
Maire de L'Argentièrre-La Bessée**

Tous les membres en exercice (9), sauf :

Florent LONGIS

Brigitte PROST qui se retire du vote

***Soit 7 membres présents (Alain SANCHEZ,
Carine QUILICI, Dominique BARNÉOUD,
Rémi ROUX, Corinne CHAUVIRÉ, Pierre
CHAMAGNE, Michel PRIVAT), et 7 votants ou
membres ayant pris part au vote***

**Date de convocation :
20 FÉVRIER 2026**

Secrétaire : Rémi ROUX

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil d'administration les propositions de subventions dressées par la Commission « *Affaires sociales/ Solidarité / E.S.S. / Santé / CCAS* » qui a examiné en détail les demandes des diverses associations.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité (7 voix pour) de verser les subventions suivantes pour l'année 2026 :

<u>ASSOCIATIONS</u>	Montant 2026 en €
AFM Téléthon	100 €
APF France Handicap délégation des Hautes-Alpes	100 €
CAFÉ DES AIDANTS Fondation Édith Seltzer	100 €
MAPÉmonde	100 €
REFUGES SOLIDAIRES	500 €
RESTAURANTS DU CŒUR	1.500 €
SECOURS POPULAIRE	2.500 €
SOLIDARITES HANDICAPES PAYS DU BRIANÇONNAIS	200 €
TOTAL	5.100 €

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le 02/03/2026

ID : 005-210500062-20260227-DCCAS2026_01-DE



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 27 FÉVRIER 2026

**Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Alain SANCHEZ**